

 ÉDITO **Fébrilité !**

La séduction macronienne du « en même temps » n'existe plus ! Ni dans son camp ni dans la presse ni sur les ondes ni même au parlement. Le président est seul, acculé et perdu avec comme seul projet politique la mise en œuvre des recettes néolibérales au service des plus riches et des milieux financiers. Ce n'est pas cette orientation rejetée par des millions de gens qui va rassurer le pays sur son destin collectif. Sa côte d'impopularité bat des records pour un président réélu de la Ve République et laisse augurer de grandes difficultés à maintenir le cap avec légitimité. Conscient de cette fragilité, son gouvernement ne cesse d'ailleurs de s'agiter dans tous les sens pour mieux faire diversion et capter l'attention dans une opération « reconquête des marchés » : celle des 100 jours de la reconstruction pour mieux tourner la page et aller de l'avant. Mais le fond de l'air est brun et la réalité politique n'est pas franchement joyeuse...

Après avoir dévitalisé les débats sur la réforme des retraites, aidé par les médias mainstreams, et cumulé les dérapages antidémocratiques par un usage intempestif des articles visant à étouffer la voix des parlementaires, voilà que la pseudo majorité présidentielle entend à nouveau soustraire le vote à l'assemblée nationale le 8 juin prochain. Après le 49.3, le 49.7 et le vote bloqué au Sénat, voici l'article 40 de la constitution et son cousin de synthèse, le 89.4, qui entendent mettre un terme au projet de l'opposition de revenir sur l'âge légal de départ à la retraite. Ces basses manœuvres en disent long sur la fébrilité de l'exécutif et de la macronie en grande difficulté, car tous implorent en secret la fin des grandes manœuvres pour espérer enfin sortir de l'enlèvement social et entrevoir un avenir plus radieux pour l'instant impensable, tant le grand chef cri partout : « après moi le déluge ! ». Côté face donc on tente de garder la tête froide avec quantité de mesures annoncées pour parader et faire le buzz : baisse d'impôts en faveur des classes moyennes à flatter, instauration d'une loi de programmation agricole pour un choc de compétitivité de la ferme France, croissance verte et décarbonation de nos industries lourdes, loi de finance hors normes pour la modernisation de notre cyber-armée... Tout cela sent l'avenir à plein nez sur des petits airs de science-fiction, mais ne respire pas franchement le bon air attendu. Pas un mot en effet sur le financement de ces lubies de chapelle et les lobbies à l'œuvre dans le saccage en marche. Quant à l'évasion fiscale et à l'absence de taxation du

patrimoine des plus grandes fortunes qui pourrissent nos services publics, il n'y a pas là sujet, tout au plus un détail ! Pourtant, ces beaux discours de façade pour remonter la pente au sein des agences de notation financière ne masquent en rien la colère du pays et sa profonde division. Car sur le revers de la médaille se trame une tout autre histoire : celle du déni démocratique et de la dérive sécuritaire du pays, celle des drones et des interdictions préfectorales en rafales, celle de l'Action française qui défile dans les rues, celle de nos maires abandonnés et des valeurs républicaines bafouées, celle de la casse policière des piquets de grève en lutte, celle des expéditions punitives contre des employés et des représentants syndicaux, celle du dialogue social et de la transition écologique introuvables...

Jamais un président de la république n'aura autant abîmé la démocratie et méprisé la nation toute entière. Jamais un président de la république n'aura autant contribué à cette radicalisation droitière des esprits et à la banalisation totale des idées de l'extrême droite. Jamais un président de la république n'aura été aussi inconséquent sur le plan fiscal, social et écologique ! Mais nous serons là le 6 juin dans la rue, debout et dignes, pour lui rappeler notre désaccord massif, et dire NON à ce monde délétère où il n'y a plus de place pour la vie et le vivant. Et nous serons des milliers sur les places le 8 juin pour sonner l'anathème sur le dos des casseroles. La fin d'un monde est là, mais lequel ? Plutôt Hitler que Blum disait on en 1936. Notre moment de bascule, avec un président si faible, laisse augurer du pire...

JN et DR

 AGENDA **Événements Attac et partenaires**

**1 juin** : **Projection du film «De l'eau jaillit le feu»**, documentaire sur la question des bassines dans le marais poitevin. Débat en présence du réalisateur et d'un membre d'Attac. Au Méliès, à Montreuil, à 20h30

**1 juin** : **Atelier d'écriture organisé par Attac**. Pour préparer les 25 ans de l'association qui auront lieu le 4 novembre un atelier d'écriture autour d'un faux Conseil des Ministres à la veille de la présentation du projet de Loi de Finances au parlement est ouvert à tous les membres intéressés. De 18h à 22h, au 177 Rue de Charonne, 75011.

**5 juin** : **CA Attac 93 Sud**, salle Jean Lurçat, 5 Place du Marché, Montreuil, 19h.



**6 juin** : 14e journée de mobilisation intersyndicale contre la réforme des retraites, cortège Rosies-Attac. Départ à 14h des Invalides.

**8 juin** : Examen du projet de loi sur l'abrogation de la réforme des retraites (loi Liot) à l'assemblée nationale. Casserolades à prévoir !

**10 juin** : Fête des partis de la NUPES Montreuil, square Barbara, rue Ernest Savart - avec la participation d'Attac. De 14h à 22h.

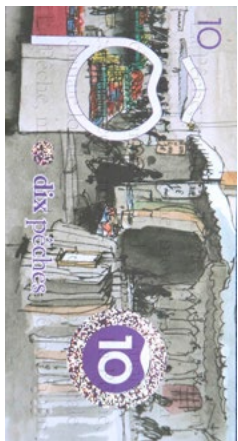
**10-11 juin** : Rencontre des comités locaux d'Attac France, Palais de la Femme, 94 Rue de Charonne, 75011 Paris.

**18 juin** : Atelier Attac consacré à la mise en scène de nos rêves d'utilisation des milliards d'euros dont nous sommes pour le moment privé.e.s. De 9h30 à 17h 177, rue de Charonne, 75011. [Inscriptions ici](#).

**22 juin** : Aperattac, à partir de 18h30, 21 ter rue Voltaire CCIP 75011.

**24 juin** : Fête de la ville de Montreuil avec la présence d'Attac au Parc Montreuil.

## FINANCE ✖✖



### La pêche, monnaie locale, emblème francilien de l'ESS ne demande qu'à se réveiller

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est née d'un esprit de solidarité face aux grandes crises sociétales. Elle place l'homme et l'environnement au centre de son fonctionnement, dans le cadre d'une gouvernance démocratique en affectant les bénéfices au développement de l'activité plutôt qu'aux bénéfices des actionnaires. L'ESS est porteuse de nouvelles formes d'échanges plus équitables, de modes de production plus soutenables et d'emplois pérennes et locaux... à l'opposé de l'économie libérale mondialisée. En France, elle représentait 13% de l'emploi et 10% du PIB en 2020. Elle est encadrée par la loi du 31 juillet 2014 et regroupe des associations, des mutuelles à but non lucratif, des coopératives, des fondations et des entreprises commerciales qui respectent ses principes fondateurs.

L'ESS est cependant aujourd'hui menacée, ainsi que de nombreuses activités associatives, sociales ou écologiques. La fin des emplois aidés est une des premières causes, avec le plus grand plan de licenciement jamais mis en œuvre ces dernières années, entraînant la suppression de 320 000 emplois en 2018. La période actuelle (depuis 2020) est aussi caractérisée par une baisse massive de la participation dans les événements et les projets associatifs. En effet, Covid, confinements ont cassé les démarches

de solidarité. Visioconférence, règne du distanciel, la morosité ambiante ayant également touché les militant.e.s, certains liens ont du mal à se recréer. L'effet a été dévastateur sur les bénévoles, dont le nombre a chuté d'environ 2 millions dans les associations. La crise récente a été l'un des derniers coups porté à l'ESS en créant une importante tension sociale, une perte de pouvoir d'achat et un recul de la consommation éthique et responsable, entre autre dans le bio et le local.

La pêche, monnaie locale, francilienne, née à Montreuil est aussi largement touchée par ce contexte. Elle est l'une des 80 monnaies locales citoyennes de France. Elle a été créée en 2014 afin de développer l'économie réelle avec des circuits économiques plus courts, éthiques, démocratiques et solidaires. Comme les autres monnaies locales citoyennes, elle limite la spéculation puisqu'elle ne participe pas des échanges virtuels, mondiaux et cotés en bourses. De plus, elle crée un double circuit d'échange. Le premier, local, se crée entre les clients et les professionnels acceptant la pêche. Le second, équivalent en valeur, est un du fonds de garantie détenu par la NEF. Cette banque éthique n'utilise cet argent que pour des prêts éthiques, écologiques et solidaires.

La pêche a malheureusement perdu près de 50% de son flux annuel, ainsi que de nombreux relais d'échanges suite à des fermetures définitives, comme celle des 19 magasins Les Nouveaux Robinson, pionniers du bio en Ile-de-France. Ces derniers ont finalement été rachetés par Naturalia, excroissance du Groupe Casino. Comme toutes les associations, la pêche est impactée par un manque de bénévoles travaillant sur le terrain et l'impossibilité budgétaire d'embaucher un.e salarié.e. Après 10 années d'effort et de réussite, de partenariats, d'initiatives et d'événements remarquables, comme par exemple la création de la pêche solidaire avec le soutien d'ATD Quart-Monde ou sa présence aux Estivales de la permaculture, la pêche s'essouffle. Les annulations d'événements en cascade depuis la crise sanitaire, le ralentissement de l'activité bénévole et les pertes financières amènent la pêche à revoir son modèle.

Malgré ces déboires l'espoir d'un renouveau « pêchu » est encore vivace en Ile-de-France. De plus en plus de franciliens mesurent maintenant l'importance de développer des échanges écologiques, démocratiques et solidaires. La pêche a donc décidé de prendre trois mois de repos pour se réinventer. Elle espère un sursaut important de mobilisation afin de reprendre son envol en reliant tous les acteurs de l'ESS, avec des échanges bénéfiques pour le territoire et ses habitant.e.s, susceptibles de générer des emplois locaux et pérennes.

pour participer au nouveau projet pour la pêche monnaie locale, vous pouvez écrire à : [contact@pechmonnaielocale.fr](mailto:contact@pechmonnaielocale.fr)

BA





## Pinocchio est de retour

À l'occasion d'une visite au Service d'Enquêtes Judiciaires des Finances, le 9 mai dernier, Gabriel Attal a exposé une série de mesures destinées à réprimer sans pitié la fraude fiscale, en créant notamment une « *sanc-tion d'indignité fiscale* », agrémentée de l'obligation d'effectuer des travaux d'intérêt général : « *en plus de payer son amende, le gros fraudeur fiscal ira repeindre le centre des impôts* » (1). Ont également été annoncés une hausse du nombre de contrôleurs et de contrôles, la création d'un service de renseignement fiscal doté d'une centaine d'agents « d'élite », le durcissement des peines pour les fraudeurs condamnés par la justice et la volonté de contrôler tous les deux ans les cent plus grandes capitalisations boursières, rien de moins. Alors que depuis le premier quinquennat d'Emmanuel Macron il n'est question que de réduire l'imposition des plus riches, particuliers comme entreprises, quel crédit peut-on accorder à des promesses orthogonales à la réalité du contrôle fiscal en France et des menées gouvernementales visant à en diminuer sans cesse la portée et l'efficacité ?

Dans son sens premier, l'attrition désigne une perte de substance organique au niveau des viscères par broiement, écrasement, frottement ou usures diverses. En France, l'attrition du contrôle fiscal est une réalité. Nef de la guerre, les moyens humains de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) ont fortement régressé ces vingt dernières années : en ordre de grandeur, de 8% à 10% des emplois ont disparu, dont 3 000 à 4 000 dans le seul secteur du contrôle fiscal, selon Vincent Drezet, porte-parole d'Attac France, faisant descendre l'effectif sous la barre symbolique des 10 000 agents (au sein d'une DGFIP qui en compte environ 100 000). Les effets du dérèglement gouvernemental n'iront pas en s'atténuant dans les prochaines années, 3 000 emplois supplémentaires devant encore être déshydratés d'ici à 2027.

Entre 2008 et 2019, le nombre annuel de contrôles fiscaux « sur place » est passé d'environ 52 000 à un peu plus de 45 000, soit une baisse de 13,5 %. Celui des contrôles « sur pièces » a dégringolé de plus de

la moitié, s'établissant à 440 000 par an. Suivant ces tendances, les résultats financiers du contrôle fiscal ont chuté et se situaient aux alentours de 13,5 milliards d'euros en 2021.

Dans la destruction de la ruche, le frelon le plus zélé fut Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes Publics sous Édouard Philippe, auteur d'un plan consistant à dégommer au sein de ses services 20% des 50 000 fonctionnaires d'État ciblés dans le premier quinquennat Macron (projet partiellement refroidi par le Covid-19), mais aussi d'un redoutable virage doctrinal en matière de contrôle fiscal, à la faveur de l'adoption de la loi ESSOC de juillet 2018 « *Pour un État au service d'une société de confiance* », orientant désormais le contrôle fiscal vers une sorte d'audit, voire de prestation de service, aux objectifs très éloignés de sa raison d'être : une contrepartie du système déclaratif, au service de l'intérêt général.

La loi ESSOC incite en effet à la régularisation amiable de la situation des contribuables en cours de contrôle fiscal, moyennant l'établissement d'une simple déclaration rectificative, assortie d'une réduction très significative du montant des intérêts de retard encourus. En 2019, Mediapart a dévoilé le contenu d'une note de service du directeur général de l'administration fiscale (2), ancien dircab de Darmanin, délicieusement intitulée « *Orientations générales en faveur d'une conclusion apaisée des contrôles fiscaux* ».

En pratique, la missive ordonne aux agents du fisc de se montrer accommodants avec les entreprises, de « *nouer une relation fondée sur la confiance, et non sur la suspicion, avec les contribuables de bonne foi* », d'autant que la DGFIP n'a plus trop les moyens de mener des contrôles « au fond » jusqu'à leur terme (on a sabré dans les effectifs, c'est ballot), qu'il importe de sécuriser les rentrées d'argent (même si, à coup sûr, on en abandonne 30 à 50 % au passage...) et par-dessus tout qu'il faut éviter d'aller au procès avec les gros poissons (3).

Ce dispositif de déminage, dénommé « *règlement d'ensemble* » et consistant donc pour la DGFIP à négocier globalement les droits et pénalités à la baisse afin d'éviter une action en justice à son encontre, a été vertement critiqué par la Cour des Comptes, dénonçant son absence de base légale et de règles de procédure (pas une ligne dans le Livre des Procédures Fiscales). Une sorte de paroxysme a été atteint dernièrement avec le géant du luxe Kering et son titanesque montage d'évasion fiscale, lui permettant de localiser artificiellement ses profits en Suisse en se dédouanant ainsi de quelques 2,5 milliards d'euros d'impôts dans plusieurs pays, dont quelques centaines de millions au préjudice de la France. Ainsi que l'a révélé Mediapart (4), nos contrôleurs fiscaux ont été d'une extraordinaire bienveillance avec ce groupe de la constellation Pinault,



bien qu'il lui eût été impossible de plaider la bonne foi et d'invoquer le droit à l'erreur : à la faveur d'un règlement d'ensemble, Kering a versé au fisc français pour solde de tout compte une somme avoisinant 200 millions d'euros, alors que Bercy réclamait au départ au moins deux fois plus. Dans le club très prisé des bénéficiaires récents d'un règlement d'ensemble (trois fois plus nombreux de 2019 à 2021), on trouve notamment McDonalds, Amazon et L'Oréal. CQFD ?

Dans le monde réel, les pratiques sont rigoureusement opposées aux promesses de « faire payer aux plus riches ce qu'ils doivent » selon la sobre formule de monsieur Attal. Il est symptomatique de constater qu'aucun objectif chiffré n'est annoncé dans son plan (5), sur le volume comme sur le rendement des contrôles escomptés grâce au renfort des « 1 500 effectifs supplémentaires dédiés à la lutte contre la fraude fiscale d'ici 2027 » (6) alors qu'habituellement l'administration des finances publiques se voit demander compulsivement projections, évaluations, indicateurs, statistiques et bilans comptables en tous genres. Il n'est pas certain, cette fois encore, que nous ayons saisi le sens exact du « en même temps » mais une chose est sûre, à la réflexion : Pinocchio est de retour.

TL

(1) *Lapsus révélateur d'une méconnaissance du terrain ? Avec la création de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) en 2008, résultant de la fusion de l'ancienne administration fiscale (DGI), du Trésor Public (DGCP) et des Douanes, les Centres des impôts ont disparu au profit des Centres des finances publiques. 15 ans déjà...*

(2) « Bercy ordonne aux contrôleurs du fisc de chouchouter les entreprises », article de Yann Philippin, juillet 2019.

(3) *Souvenir cuisant du contentieux perdu contre Google, qui a fait annuler au tribunal administratif puis en appel, un redressement de 1,1 milliard d'euros.*

(4) « Évasion fiscale : la France a fait une fleur à la famille Pinault », article de Yann Philippin et Stefano Virgine, février 2022, sur des informations partagées avec l'EIC et Il Fatto Quotidiano.

(5) *Comme en écho à la promesse non tenue de l'inévitable Darmanin, annonçant en septembre 2018 le chiffrage officiel à venir de la fraude fiscale, grâce à la création d'un observatoire de la fraude, lequel ne vit jamais le jour faute d'avoir trouvé « quelqu'un qui accepte de le présider, en assumant la rigueur scientifique et en portant un message politique » (sic).*

(6) *Parions qu'il s'agira de redéploiements internes et non de créations nettes d'emplois.*

## ACTIONS



### Des militants contre la réforme des retraites exfiltrés par la police

Ils sont une cinquantaine regroupés dès 17h à la sortie du métro Porte de Paris, le jour de la final de la coupe de France de football, et bien décider à convaincre un maximum de spectateurs... de mettre un carton rouge à Emmanuel Macron ! Ce dernier étant en effet attendu dans les tribunes, un collectif de syndicats et d'organisations (dont Attac) ont décidé d'organiser une distribution de cartons rouges et de sifflets aux spectateurs, leur demandant à la 49,3<sup>ème</sup> minutes de jeu de brandir leurs cartons en direction de la tribune présidentiel tout en actionnant leurs sifflets.

« Au début, les spectateurs arrivaient en petits groupes, certains en familles », explique Robert un militant d'Attac présent à la sortie du métro. Certains prenaient cartons et sifflets, d'autres non, dans une ambiance plutôt détendue. « C'est vers 19h que l'atmosphère changea radicalement, avec des groupes de supporters arrivants en flots compacts », précise Robert, qui souligne aussi « la présence d'un plus grand nombre de policiers ayant comme mission de les canaliser ». Quelques-uns prenaient les cartons et sifflets machinalement, alors que d'autres s'en défiaient, tenant des propos de plus en plus hostiles aux militants. « On est là pour le match, pas pour la politique » disaient certains, alors que d'autres plus vindicatifs exprimaient leur colère devant ces militants accusés de « mélanger la politique et le sport ».

« L'atmosphère devint de plus en plus conflictuelle entre les militants et les supporters, certains déchirant les cartons rouges en lâchant des insultes de plus en plus agressives », explique Robert. « La tension est devenue telle, que nous avons commencé à battre en retraite, alors que les supporters devenaient de plus en plus pressant et que la police commençait à intervenir pour... protéger le groupe de militants anti-Macron », s'étonne Robert qui n'a pas l'habitude d'être protégé par la police lors d'actions militantes. Protéger contre des supporters, la police est allée jusqu'à assurer l'exfiltration des militants afin qu'ils aient la possibilité de quitter la zone de conflit sans violence.

Finalement, M. Macron ne se montrera pas et renoncera à venir saluer les équipes sur la pelouse. « L'action a du fuiter, ayant au moins cet effet de l'empêcher de se mon-



trer » explique Robert qui y voit déjà un point positif. Il garde cependant un souvenir interrogatif concernant la façon de communiquer avec ces supporters de province qui sacralisent un tel événement au point de ne pas tolérer qu'il puisse être « détourné » pour une cause politique, pourtant soutenue par une large majorité de la population. A croire que l'antique sentence, « Du pain et des jeux », dressant la ligne de conduite des empereurs romains vis-à-vis des populations, est toujours d'actualité au XXI<sup>e</sup> siècle. Le crique prévaudrait-il sur la politique ?

RD et FR

## LECTURES ✨ ✨



### FEMINICIDES Une histoire mondiale première partie, « La chasse aux sorcières »

L'image de la « sorcière » brûlant dans les flammes du bûcher n'est ni du folklore ni un épiphénomène. La « chasse aux sorcières » constitue un massacre au cours duquel des centaines de femmes ont perdu la vie. A ma connaissance, la majeure partie des mythologies, cosmogonies etc, élaborées par les différents groupements humains au fil des siècles et aux quatre coins de la planète (drôle d'expression appliquée à un objet globalement plutôt rond... mais bon!) attribuent le pouvoir créateur du monde et de ses habitant-es à une puissance féminine. Les siècles passent et on constate un renversement de situations : le patriarcat s'installe, puis ses puissants alliés, les églises et le capitalisme. Dans ce renversement les femmes vont perdre tout pouvoir et se retrouvent contraintes de subir dominations, violences verbales et physiques, sujétion à l'homme (pères, maris, frères, curés...). Ces violences vont être d'autant plus grandes que les hommes craignent à tout moment la perte de leur pouvoir tant dans la sphère privée que publique.

C'est, entre autres, pour ces raisons, qu'en particulier entre 1480 et 1680, se situe ce qu'il est convenu d'ap-

pelez « La chasse aux « sorcières ». En effet quel meilleur moyen que la peur pour assurer le contrôle social sur la population féminine ? En particulier sur celles qui possédaient un certain savoir ; guérisseuses, sages-femmes qui pouvaient également aider les femmes à avorter ou à utiliser des contraceptifs ; les ensorceleuses pourvoyeuses de philtres qui entravaient la volonté des hommes ,...

En cette période tragique, aucune preuve qu'un mal était commis n'était nécessaire pour prononcer une condamnation à mort. C'est un type genré de personne qui est visé, outre celles que nous venons de citer, c'est la femme rebelle qui disait ce qu'elle pensait, était prête à se battre contre les abus et ne dépendait ni d'un mari ni d'un maître. A quoi s'ajoutent les rumeurs du village, les croyances et superstitions, les « pactes avec le diable » quand un malheur s'abattait sur une communauté (ce qui en fournissait une « explication »), les jalousies entre individus...

Les mortes de cette période se comptent par centaines rien qu'en Europe. Quelques hommes aussi furent exécutés mais, dans ces cas, on considérait qu'ils avaient été entraînés vers les alliances sataniques par la lascivité des femmes !

Un procès en « sorcellerie » se composait de diverses parties dont la dernière était l'aveu (sic) extorqué par toute sorte de torture mais qui avait force de vérité et sur la base duquel la condamnation était prononcée. Bien sûr il y a eu des procès en « sorcelleries » avant et après cette période mais les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en constituent l'apogée.

Dans certains pays d'Europe, on commence à ériger des mémoriaux pour honorer, perpétuer et faire connaître la mémoire de ces centaines de femmes massacrées sur l'hôtel de la haine et de la peur que les hommes nourrissent à l'égard de celles-ci.

MU



**Féminicides**  
**Une histoire mondiale**  
Christelle Taraud  
La Découverte, 2022

ATTAC 93 Sud

<https://attac93sud.fr> contact@attac93sud.fr



## Les Sorcières de Salem

*Pour ceux et celles qui auraient envie de savoir comment pouvait se constituer puis se dérouler un procès en « sorcellerie », la pièce de théâtre d'Arthur Miller est un excellent exemple. Les faits relatés sont véridiques.*

En 1692 un procès en « sorcellerie » ébranla la petite ville de Salem (Nouvelle Angleterre US). Gagnée par une hystérie puritaine, cet épisode se solda par de nombreuses personnes accusées de « pratiques sataniques » et par vingt-cinq exécutions par pendaison. Il s'agit d'un fait réel, la pièce fut écrite en 1953 (période du Maccarthysme), les personnages de Miller portent les noms des personnes qui vécurent cet épisode tragique. On y voit à l'œuvre des rumeurs, des croyances, des superstitions, des jalousies, des interprétations tendancieuses d'écrits catholiques, des apparitions diaboliques de danses de femmes plus ou moins dénudées acceptant l'accouplement avec le diable... Le tout va s'amalgamer pour aboutir à des procès et, de là, à des condamnations et à la pendaison de vingt-cinq personnes, majoritairement des femmes. La frontière entre justice et fanatisme est souvent bien mince !

MU



POÉSIE



### Elévation

#### Acte I, scène 1

*Deux ouvriers tournent et inspectent avec attention une imposante machine, aussi organique que mécanique, pourvue de longs tubes translucides dans lesquels transitent lentement vers le haut des sphères aussi massives que des boulets de canon.*

Lila  
L'ajusteur de stabilité sent la rouille.

Vlad  
Il faut prévoir un retard à l'ascension. Tiens, tu vois, ça sent déjà la fumée dans les quartiers.

Lila  
Tu crois qu'il faut prévenir le contremaître ?

Vlad  
Attends, si ça se trouve c'est juste les pouilles qui ont surconsommés...

Lila  
Peut-être, mais ce n'est pas à nous de décider de purger les pouilles. Et la rouille a déjà pu ralentir le flux perpétuel

des anges.

Vlad  
Peut-être est-ce seulement les échanges qui ont perdu de leur divinité ?

Lila  
Comment le savoir ? Il ne semble pas y avoir de manifestations, ni de trouble de l'ordre mystique. Mais regardes, là... la fumée... Il paraît qu'elle fumait beaucoup au début. Beaucoup plus qu'aujourd'hui...

Vlad  
La question n'est pas combien elle fume... mais ce qu'elle fume ! Avant c'était des essences naturelles. Depuis l'arrivée des régulateurs d'humeurs de synthèse c'est plus pareil.

Lila  
Tu crois que la fumée vient des régulateurs d'humeurs ?

Vlad  
Je ne sais pas si une quantité excessive de fumée au niveau des régulateurs d'humeurs peut induire un ralentissement global de l'élévation des sphères indicelles.

Lila  
Je trouve ta phrase très éclairante.

Vlad  
Je suis une formation pour ça. J'apprends la langue des contremaîtres. Aujourd'hui si tu ne sais pas parler comme eux tu risques vite de partir en évanescence sociale.

Lila  
Tu crois qu'elle nous écoute là ? Qu'elle juge nos mots et calibre notre degré d'évanescence sociale ?

Vlad  
A sa façon, oui... D'ailleurs ne sommes-nous pas nous-mêmes une partie d'elle ? N'est-elle pas un peu en nous aussi ?

Lila  
Oui... nous aussi nous avons peur de la solitude et sommes épris d'élévation.

Vlad  
Bon écoute, ça ne va pas nous aider à résoudre notre problème de rouille ça. Cette histoire est au-delà de mes compétences, j'appelle le contremaître !

GE



OURS



**Grand chef de la rédaction :** Attac93sud

**Ont été exploités pour ce numéro :** Brigitte Abel, Robert Dardour, Guillaume Ernika, Thierry Latour, Jean Noviel, François Rébufat, Daniel Rome, Mirella Ugolini.

ATTAC 93 Sud

<https://attac93sud.fr> [contact@attac93sud.fr](mailto:contact@attac93sud.fr)